



# VAITAVERE RUN

2<sup>ème</sup> Edition 21 Janvier 2023



## AS Tamarii Punaruu section Athlétisme

Et

## Air Tahiti Nui Running



### REGLEMENT



- ART 1 : La 2<sup>ème</sup> édition de la course populaire intitulée « Vaitavere Run » de la commune de Punaauia est organisée par l'A.S. Tamarii Punaruu section Athlétisme et Air Tahiti Nui Running , clubs affiliés à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française. Manifestation organisée sous l'égide de la FAPF
- ART 2 : Cette course se déroulera le Samedi 21 janvier 2023 à partir de 17h30 du stade de la Punaruu à Vaitavere (aller retour)
- ART 3 : Cette compétition est ouverte à tous, licenciés de toutes les fédérations dont la licence nécessite un certificat médical de la pratique du sport en compétition ou non licenciés.  
Pour les licenciés FAPF , le numéro de licence, pour les autres licenciés une copie de leur licence ou un CM en cours de validité (moins d'un an et en compétition)  
Pour les non licenciés, un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an sera exigé lors de l'inscription.  
Cette course est ouverte à partir de (voir le tableau notamment pour les cadets)

catégorie	6.5km individuel	9km individuel	4km de marche
Minimes	non	non	oui
Cadet (te)	oui	Non	oui
Junior	oui	oui	oui
Sénior	oui	oui	oui
Master	oui	oui	oui
Marcheur	non	non	oui

ART 4 : Les départs de toutes les courses et de la marche se feront devant le portail du stade de la Punaruu à 17h30 et les arrivées se feront dans l'enceinte du stade de la Punaruu

- Trois parcours de courses proposés : pour les coureurs un de 6.5km , un autre de 9km environ. Pas de mesurage agréé. Et pour les marcheurs 4km

1<sup>er</sup> parcours : Devant le portail du stade Punaruu en passant par la route adjacente à la route des Plaines jusqu'au bas de la montée de Vaitavere, direction vers le 1<sup>er</sup> portail (blanc) et retour au stade de la Punaruu arrivée après avoir fait le tour du stade

2<sup>ème</sup> parcours : même départ mais demi-tour au cimetière. Arrivée au stade Punaruu.

3<sup>ème</sup> parcours : même départ – demi-tour au pied de la montée de Vaitavere (environ 4km) Arrivée dans le stade. Les marcheurs n'auront pas de récompenses en médailles mais participeront au tirage au sort.

ART 5 : Tableau des récompenses

- Une médaille aux trois premiers de chaque course ( 2 courses au total)
- 1 trophée à l'association la plus représentée
- Des lots surprises au tirage au sort dont un billet d'avion ATN

Tableau des récompenses

courses	1 <sup>er</sup>	2ème	3ème
6.5km individuel H	Médaille Or	Médaille argent	Médaille bronze
6.5km individuel F	Médaille Or	Médaille argent	Médaille bronze
9 km individuel H	Médaille Or	Médaille argent	Médaille bronze
9 km individuel F	Médaille Or	Médaille argent	Médaille bronze

ART 6 : Une participation Prix de l'inscription unique

Une participation financière pour tous les athlètes licenciés à la FAPF de 1500CFPpar athlète..Cette participation sera portée à 2.000 francs à partir du mercredi 18 janvier 2023 et à 3000 francs le jour de la course.

Pour les non licenciés à la fAPF une participation de 2000 francs, qui sera à 3000 francs à partir du mercredi 18 janvier 2023

Pour les licenciés athlétisme, triathlon , foot-ball : présentation d'une copie de la licence.

Pour les non-licenciés un certificat médical de non contre-indication à la pratique de courses à pieds en compétition est exigé.

ART 7 : Inscriptions jusqu'au mercredi 18 janvier 2023 chez Olympian's sport à Fare Ute, Olympian's sport Tamanu .

Les inscriptions de dernière minute seront possibles le jour de la course de 16h00 à 17h00

Ou sur le site [www.punaruu.com](http://www.punaruu.com)

Pour plus de renseignements contacter :

Titaua Maurin au 87 77 76 94 ([titauamaurin@yahoo.fr](mailto:titauamaurin@yahoo.fr))

Dan Pihaatae au 89748979

Arsène Leu [tresorier@punaruu.com](mailto:tresorier@punaruu.com)

ART 8 : Le club s'engage à fournir les prestations suivantes :

- Attribution d'un dossard et de 4 épingles à chaque participant (remis le jour de la course au stade de la Punaruu).
- présence d'un poste de ravitaillement en eau au pied de Vaitavere, au portail blanc à Vaitavere , et à l'arrivée.
- présence des secouristes ou pompiers de Punaauia sur la course et à l'arrivée.
  
- présence d'agents municipaux assurant la sécurité routière.
- remise des récompenses au stade après l'arrivée.
- Remise d'un tee-shirt contre restitution du dossard et des épingles à l'arrivée.
- contraction d'une assurance responsabilité civile.

ART 9 : Droit à l'image : Tout athlète participant autorise de facto les organisateurs à utiliser leur image et nom dans le but d'assurer la promotion de la présente manifestation, du sport en général ainsi que des sponsors, et ce quel que soit le support utilisé.

ART 10 : Tout litige faisant suite à une réclamation sera tranché par le juge arbitre de l'épreuve

ART 10 : Il est demandé aux athlètes et spectateurs de respecter les lieux mis à la disposition de l'organisation.